

Enquête et campagne de sensibilisation de la Fondation VINCI Autoroutes

Protoxyde d'azote : rien d'hilarant

- **1 jeune de moins de 35 ans sur 10 a déjà consommé du protoxyde d'azote** lors d'une soirée entre amis. **Et parmi eux, 1 sur 2 en a pris en conduisant**
- **7 % des moins de 35 ans** ont déjà été passagers d'une voiture dont le conducteur avait pris du protoxyde d'azote
- **Plus d'1 Français sur 3** a déjà vu des capsules et des bouteilles de protoxyde d'azote sur la voie publique

Face à l'augmentation des accidents de la route attribués à la consommation de protoxyde d'azote (N₂O)¹, la Fondation VINCI Autoroutes publie les résultats d'une enquête Ipsos sur l'utilisation de ce gaz dit « hilarant », aujourd'hui consommé de manière détournée pour un usage récréatif². Qui en consomme ? Est-ce une pratique adoptée en voiture ? Dans quelle mesure les utilisateurs en perçoivent-ils le risque ? Les résultats de l'enquête montrent que la consommation de protoxyde d'azote concerne essentiellement des jeunes de moins de 35 ans et que leur conscience des risques liés à cette consommation au volant est très faible.

C'est pourquoi, la Fondation lance, ce vendredi 24 octobre 2025, une campagne de sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote, en particulier lors de la conduite. Avec une vidéo de format court (50 secondes), diffusée sur les réseaux sociaux et sur Internet, elle invite les jeunes et le grand public en général à prendre conscience des effets délétères de ce gaz dit « hilarant » aux conséquences parfois irréversibles. La campagne sera également déclinée sur des affiches sur les aires du réseau VINCI Autoroutes.

Pour alerter les jeunes conducteurs et leurs familles, la Fondation déploie également un dispositif de sensibilisation sur 8 aires du réseau VINCI Autoroutes en collaboration avec l'association Protoside³, engagée dans la prévention, la recherche et la prise en charge des intoxications au N₂O. Le vendredi 24 octobre, des ambassadeurs de la Fondation, de Protoside et leurs partenaires informeront le grand public sur les risques, encore trop méconnus, liés à la consommation du protoxyde d'azote et délivreront des conseils de prévention.



¹ Contrairement à l'alcool et aux autres substances psychoactives, le protoxyde d'azote reste indétectable lors des contrôles.

² Le protoxyde d'azote est un gaz utilisé en cuisine (siphon à chantilly), en médecine (anesthésie) et dans l'industrie.

³ Plateformes et Réseaux pour l'Orienteation, le Traitement et l'Organisation des Soins des Intoxications au N₂O, Diagnostic et Education.

La consommation du protoxyde d'azote en mode récréatif, une pratique qui concerne essentiellement des jeunes de moins de 35 ans

Le phénomène de consommation de protoxyde d'azote ou gaz hilarant est de plus en plus connu. **Bien qu'une majorité de Français disent voir précisément de quoi il s'agit (68 %), près d'un tiers sont peu ou pas informés sur ce sujet.** Parmi ces derniers, ce sont les jeunes de moins de 35 ans qui sont les plus nombreux à déclarer « mal connaître » cette pratique ou « ne pas la connaître du tout » (37 %).

Pourtant, ce sont avant tout des jeunes de moins de 35 ans qui consomment du protoxyde : **ils sont ainsi 10 %, soit 1 sur 10, à en consommer occasionnellement lors de soirée entre amis** contre 2 % des 35 ans et plus. Les jeunes hommes en prennent plus que les jeunes femmes (12 % vs. 8 %).

Conduite et consommation de protoxyde d'azote, une conscience des risques sous-estimée

Malgré une augmentation des accidents de la route imputables au protoxyde d'azote, une part non négligeable de Français, et notamment ceux de moins de 25 ans, ne mesure pas la dangerosité d'une conduite sous l'empire du protoxyde d'azote. Ainsi, 10 % des jeunes de 16 à 24 ans considèrent que prendre du protoxyde d'azote en conduisant n'est pas dangereux (9 % des moins de 35 ans) et 11 % pensent qu'être passager d'une voiture dont le conducteur a pris du protoxyde n'est pas non plus dangereux (11 % également des moins de 35 ans).

Cette trop faible conscience des risques de la part des conducteurs ou des passagers de cette tranche d'âge se traduit par des comportements inconscients. Ainsi :

- **9 % des moins de 25 ans** ont déjà été passagers d'une voiture dont le conducteur a pris du protoxyde ;
- **6 %** ont déjà pris du protoxyde en conduisant ;
- **6 %** ont déjà consommé du protoxyde avant de prendre le volant.

Pourtant, la consommation de protoxyde d'azote est extrêmement dangereuse, et notamment au volant. Après inhalation, ce gaz provoque un effet euphorisant pendant environ 1 minute. D'autres effets peuvent également survenir dans les 30 à 45 minutes après la prise, comme des vertiges, une perte de contrôle, des distorsions visuelles et des « trous noirs ». Les consommateurs sont alors exposés à une perte de contrôle totale de leur véhicule et peuvent provoquer des accidents ou se mettre inconsciemment en danger.

« Face au volume grandissant de bonbonnes de protoxyde d'azote retrouvées au bord des voies ou sur les aires d'autoroute, il est urgent d'alerter le grand public, et les jeunes en particulier, sur les dangers de l'inhalation de ce gaz qui n'a rien d'hilarant. Sur la route, les conséquences de cette pratique peuvent être dramatiques pour les conducteurs eux-mêmes, leurs passagers et les autres usagers exposés à des véhicules hors de contrôle. »

Bernadette Moreau
Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes

Cartouches, bonbonnes, tanks sur la voie publique... des quantités alarmantes

Plus d'1 Français sur 3 a déjà constaté la présence de divers contenants de protoxyde d'azote sur la voie publique et plus de la moitié des moins de 35 ans qui en consomment reconnaissent en avoir déjà abandonné sur la voie publique.

Une situation confirmée par les différents gestionnaires d'espaces publics. Sur autoroute, le nombre de bonbonnes de protoxyde d'azote jetées par la fenêtre des voitures et retrouvées au bord des voies ou sur les aires, est en constante augmentation.

Lourds et classés comme déchets dangereux, les bonbonnes et autres contenants de protoxyde d'azote jetés ou abandonnés sur la voie publique présentent des risques importants pour :

- **les usagers** qui peuvent les recevoir sur leur véhicule,
- **les personnels d'entretien** qui doivent aller les ramasser,
- **l'environnement** car ils sont difficilement recyclable et peuvent exploser lors de leur ramassage ou dans les installations de traitement des déchets.



Des risques pour la santé encore très méconnus

L'inhalation de protoxyde d'azote peut entraîner des effets immédiats et des complications à long terme.

- **En cas de prise ponctuelle** : vertiges, étourdissements et désorientation, perte de connaissance, brûlures par le froid.
- **En cas de consommation importante (prise massive ou régulière)** :
 - troubles neurologiques graves : paresthésies (fourmillements), perte d'équilibre, difficultés motrices (marche, préhension), pouvant mener à la paraplégie avec fuites urinaires/fécales ou troubles sexuels. Ces troubles peuvent être fugaces au début de l'atteinte, avant de devenir permanents si la consommation se poursuit.
 - complications vasculaires : thromboses veineuses ou artérielles (AVC, embolies pulmonaires etc...)
 - complications psychiatriques (anxiété, dépression) et/ou cognitives (ralentissement idéomoteur, troubles de la mémoire).
 - addiction et perte de contrôle : risque de consommation compulsive.

Ces risques augmentent si le protoxyde d'azote est associé à des substances comme l'alcool ou d'autres drogues.

Si vous êtes concerné(e) directement ou indirectement, contactez Drogues Info Service au 0 800 23 13 13.

« Les résultats de cette enquête sur l'usage récréatif du protoxyde d'azote confirment ce que nous observons sur le terrain. Ce problème de santé publique est largement sous-estimé par les systèmes actuels de signalement via les services d'urgence. Il faut donc prévenir mieux, détecter plus tôt et déployer des actions concrètes. Cette opération de sensibilisation menée avec la Fondation VINCI Autoroutes s'inscrit dans cette perspective.

Protoside coordonne un réseau national d'experts, développe des outils de repérage précoce et intervient auprès des soignants, des collectivités et des jeunes, nous sommes prêts, mais ces actions requièrent des moyens concrets et pérennes pour être déployées à la hauteur du risque »

Guillaume Grzych

Maitre de conférences des universités-Praticien hospitalier au CHU de Lille, Président du réseau Protoside

La réglementation

La loi n° 2021-695 du 1^{er} juin 2021 vise à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote en instaurant plusieurs interdictions. La vente ou l'offre de ce gaz est interdite aux mineurs, quel que soit le conditionnement, dans tous les commerces, lieux publics et sur internet. Toute infraction est passible d'une amende de 3 750 €. Le fait d'inciter un mineur à détourner un produit pour en obtenir des effets psychoactifs constitue un délit puni de 15 000 €.

La vente est également interdite aux mineurs dans les débits de boissons et de tabac. Les sites de commerce en ligne doivent mentionner explicitement l'interdiction de vente aux mineurs sur les pages d'achat. Il est aussi interdit de vendre ou distribuer des accessoires facilitant l'extraction du gaz, tels que les « crackers » et les ballons.

Le protoxyde d'azote à usage médical, utilisé notamment en anesthésie, est inscrit sur la liste des substances vénéneuses et soumis à une réglementation stricte, équivalente à celle des stupéfiants.

Des arrêtés municipaux interdisant la détention, l'utilisation, la revente ou l'abandon de protoxyde d'azote, voire la vente, sont de plus en plus pris par les communes. C'est le cas par exemple de Cannes, Tours, Marseille, Lyon, Nice, Agen, Château-Renault, Bourges, Nanterre.

La Fondation VINCI Autoroutes lance une campagne de sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote

Protoxyde d'azote : rien d'hilarant

Trois visages, 30 secondes d'un fou rire incontrôlable...

Mais à mesure que la caméra s'éloigne, une tout autre scène se dévoile : celle des conséquences bien réelles de la consommation de protoxyde d'azote.

Inhalé pour ses effets euphorisants et éphémères, ce gaz est trompeur. Il expose à des risques graves, souvent méconnus : pertes de connaissance, « trous noirs » au volant, addiction, paralysie...

[Ce clip de format court](#) (50 secondes) dénonce l'arnaque émotionnelle du gaz hilarant et invite à dépasser l'instant de plaisir pour ouvrir les yeux sur les dangers cachés derrière cette pratique.

Cette campagne sera diffusée à partir du 23 octobre sur le site de la Fondation VINCI Autoroutes et ses réseaux sociaux. Elle sera relayée par un affichage sur les aires du réseau VINCI Autoroutes.



Retrouvez les équipiers de la Fondation VINCI Autoroutes et ses partenaires pour sensibiliser le grand public et en particulier les conducteurs, le vendredi 24 octobre sur 8 aires du réseau VINCI Autoroutes

Fidèle à sa démarche de prévention, fondée sur le soutien d'études innovantes dont les résultats sont partagés avec le grand public via des campagnes et des opérations de sensibilisation, la Fondation VINCI Autoroutes déploie ce 24 octobre un dispositif pour alerter et informer le public sur les risques liés à l'utilisation du protoxyde d'azote, en particulier au volant.

- **A10 – Limours-Janvry (sens Paris – province) – 11h00 à 19h00**
- **A10 – Aire de Tours La Longue-Vue – 11h00 à 15h00**
- **A10 – Aire de l'Estalot (au nord de Bordeaux) – 11h00 à 15h00**
- **A9 – Aire d'Ambrussum Nord – sens vers Espagne – 11h00 à 15h00**
- **A7 – Saint-Rambert-d'Albon Ouest – sens Lyon – Marseille – 11h00 à 19h00**
- **A8 – Aire de Mougins – sens Nice – Aix – 11h30 à 14h00**
- **A8 – Aire de Provence-Verdon – sens Nice – Aix – 10h30 à 14h30**
- **A8 – Aire de Vidauban Sud – Vidauban – sens Aix – Nice – 10h30 à 14h30**



Méthodologie de l'étude :

Pour réaliser cette enquête, IPSOS a interrogé, du 6 au 13 juin 2025, par Internet, 2 256 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 16 à 75 ans. La représentativité de chaque échantillon est assurée par la méthode des quotas.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

Depuis 2022, la Fondation soutient également des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;
- Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;
- Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> - X - Facebook - LinkedIn et Instagram

A propos de l'association Protoside

Protoside (Plateformes et Réseaux pour l'Orientement, le Traitement et l'Organisation des Soins des Intoxications au N2O, Diagnostic et Education) est une association. Sa mission est de développer un réseau national de professionnels de santé, de scientifiques et de toute personne impliquée dans la prévention et la prise en charge médicale des patients avec conséquences liées à l'usage du protoxyde d'azote.

<https://protoside.com/> - X - Facebook - Instagram - TikTok et LinkedIn

Contacts presse

Matthieu Sénécot, matthieu.senecot@vae-solis.com, 06 51 92 53 14

Samuel Beauchef, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91